

# LA MONTÉE DES FEMMES DIRIGEANTES DANS LES ASSOCIATIONS : ÉVOLUTIONS STRUCTURELLES, ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES

par Muriel Tabariés et Viviane Tchernonog<sup>(\*)</sup>

*Cet article analyse l'évolution de la participation des femmes aux structures dirigeantes des associations. Les femmes apparaissent largement en retrait des fonctions de président d'association et leur accession aux postes de dirigeants s'effectue principalement à partir des associations créées récemment et dans des types d'associations orientées vers des populations fragiles ou vulnérables. L'article montre que l'on peut imputer leur plus forte présence essentiellement aux évolutions sociétales en cours depuis les années 70 : activité croissante des femmes, hausse de leur qualification, démocratisation de la société et de la vie associative, ouverture plus grande des associations récentes aux plus jeunes et à des catégories sociales plus variées.*

(\*) Université Paris-I Panthéon-Sorbonne, CNRS-Centre d'économie de la Sorbonne-Matisse.

---

L'accès des femmes aux instances dirigeantes des associations peut être appréhendé sous deux angles : celui d'une tendance sociétale lourde qui s'observe aussi dans d'autres domaines (l'économique, le politique, le culturel...) et celui du changement du secteur associatif français à travers l'arrivée de nouveaux types d'associations, dans lesquelles les femmes sont traditionnellement plus nombreuses. L'objet de cette contribution est de dresser un état des lieux de la place des femmes dans les structures dirigeantes, d'établir un profil des types d'associations selon le genre des dirigeants et d'apprécier de quelle manière les évolutions structurelles qu'a connues le secteur associatif ont pu accompagner les évolutions sociétales.

---

## La rareté des sources d'information sur le genre et les associations

L'analyse conduite s'appuie sur les quelques sources disponibles depuis peu sur la place des femmes dans les associations et sur les enquêtes conduites par le CES-Matisse sur les associations, qui intègrent de façon récente des questions sur le profil des dirigeants bénévoles.

### **Les quelques sources disponibles sur l'accès des femmes aux associations**

(1) Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages de l'Insee, 1983, 1996, 2002.

Récemment, en effet, différentes enquêtes, dont l'« Enquête sur les conditions de vie des ménages » de l'Insee <sup>(1)</sup>, l'enquête du Credoc (1999) sur la participation des Français à la vie associative, les enquêtes sur le bénévolat de E. Archambault (2002) et les travaux de L. Prouteau et F.-C. Wolff (2002), ont fourni des données de cadrage sur la place des femmes parmi les salariés, les adhérents et les bénévoles des associations.

### **Les enquêtes du CES-Matise (2000, 2003 et 2005)**

L'analyse s'appuiera essentiellement sur les résultats de trois enquêtes que nous avons conduites depuis 2000 et qui, bien qu'elles aient eu parfois des objectifs différents, permettent de répondre à quelques-unes des questions posées et de repérer quelques évolutions.

#### *Enquêtes 1 et 2*

(2) Appel d'offres de la Mire « Produire les solidarités, la part des associations ».

(3) Avec le concours du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative (mission statistique), de la Confédération nationale du Crédit mutuel, du Crédit coopératif et de la Caisse des dépôts et consignations (CNAR Financement).

Conduites en 2000 <sup>(2)</sup> et 2005 <sup>(3)</sup>, deux enquêtes ont été organisées à partir des mairies de manière à contourner les difficultés liées à l'absence de répertoire des associations; les mairies ont adressé le questionnaire aux associations, subventionnées ou non, présentes sur leur territoire. La première enquête visait à produire des données sur le secteur associatif français en 2000 (profil des associations, ressources, financements publics, travail bénévole et salarié, logiques d'action à l'œuvre). La seconde comportait, en plus des questions posées à l'identique visant à repérer les évolutions structurelles du secteur associatif, les caractéristiques de l'emploi salarié des associations (nature du contrat de travail, niveau de qualification, diplôme, statut, genre), des questions sur le patrimoine et sur la gouvernance des associations. Environ 10 000 associations, appartenant à tous les départements, ont répondu à chacune des deux enquêtes.

#### *Enquête 3*

Conduite en 2003 dans le cadre de l'appel d'offres « Economie sociale et solidaire en région » lancé par la DIES, la troisième enquête visait à analyser le profil des dirigeants bénévoles et les modes de décision dans les associations. Le questionnaire a été adressé aux associations ayant répondu à l'enquête précédente de 2000, et 1 800 associations ont répondu.

---

## **L'accès différencié des femmes aux associations**

(4) On trouvera l'essentiel de ces données dans notre article publié en 2005 dans la *Recma*, n° 297.

Rappelons que la participation des femmes à la vie associative est systématiquement inférieure à celle des hommes, sauf en ce qui concerne les salariés, mais que les différences observées ont cependant tendance à s'atténuer <sup>(4)</sup>.

### **Un emploi salarié largement féminin**

Selon l'Unedic, en 2002, l'emploi féminin représente 70 % de l'emploi associatif. L'enquête du Matisse 2005 indique un taux d'emploi associatif féminin très proche de 68 %, qui peut varier de 83 % dans l'action sociale à 44 % dans le sport. La très forte féminisation des emplois associatifs s'explique à la fois par le caractère tertiaire de ces emplois, souvent précaires et à temps partiel, par les fonctions exercées (fonctions administratives, secrétariat, accueil) et par les secteurs d'activité (services sociaux – en particulier les emplois d'aide à domicile, qui sont essentiellement féminins –, santé, éducation), qui sont des caractéristiques de l'emploi féminin en général.

### **Une adhésion moindre des femmes aux associations malgré un resserrement des écarts**

Quoique l'on observe une réduction des écarts entre les hommes et les femmes entre 1983 et 2002, le taux d'adhésion des hommes aux associations est toujours supérieur à celui des femmes<sup>(5)</sup> : 49 % des hommes sont adhérents en 2002, contre 40 % des femmes<sup>(6)</sup>. L'Insee observe aussi des centres d'intérêt différenciés selon le sexe, les femmes se tournant plus volontiers vers les associations de parents d'élèves, les associations religieuses et les clubs du troisième âge, tandis que les hommes sont plus présents dans les associations liées au monde du travail (syndicats, retraités d'une entreprise, anciens élèves) et les associations sportives, ce qui reflète aussi les différences bien connues dans les rôles familiaux et sociaux de chacun des deux sexes.

On constate par ailleurs depuis une vingtaine d'années que les associations s'ouvrent aux non-diplômés, aux jeunes et aux femmes, grâce notamment au développement des adhésions aux associations culturelles et sportives, que l'on peut appeler « centrées sur l'accomplissement individuel », au détriment des adhésions à celles « défendant des intérêts » (parents d'élèves, syndicats et groupements professionnels). Ainsi, les femmes sont devenues majoritaires dans les associations culturelles et humanitaires, autrefois fiefs masculins. Les taux globaux d'adhésion n'ont pas varié entre 1996 et 2002, pour les deux sexes. En revanche, on observe un accroissement de la participation des retraités et de la tranche d'âge 60-69 ans, des personnes seules et des couples sans enfants, et une décroissance de la participation des diplômés du supérieur et des autres types de ménages<sup>(7)</sup>. Cependant, le taux d'adhésion des diplômés du supérieur restant encore bien plus élevé que celui des non-diplômés (57 % contre 27 %), la poursuite des évolutions (femmes plus actives et plus diplômées, retraitées ayant plus de temps, montée de l'« intérêt individuel » dans la pratique) laisse augurer un rattrapage de la participation des femmes aux associations.

### **Les femmes moins souvent bénévoles**

Tout comme les femmes ont un taux d'adhésion moindre que les hommes, elles sont également moins nombreuses à effectuer un travail bénévole

(5) Rappelons qu'en 1974 le taux d'adhésion des femmes était, selon le ministère de la Culture, de quatre à trois fois plus faible que celui des hommes selon le type d'associations, in *Pratiques culturelles des Français*, 1974.

(6) « Enquête sur les conditions de vie des ménages de l'Insee », in *Insee première*, n° 920, septembre 2003.

(7) M. Febvre et L. Muller, « Vie associative et bénévolat en 2002, tableaux issus de l'enquête PCV "Vie associative" et des indicateurs sociaux », série des documents de travail de la Direction des statistiques démographiques et sociales, février 2004.

(8) *Insee première*, n° 946, février 2004.

(22 % contre 30 %) <sup>(8)</sup>. Le taux de bénévolat croît avec le niveau de diplôme et le revenu, le taux maximum étant atteint par les diplômés de l'enseignement supérieur (36 %) et les plus aisés (32 %). Au total, 55 % des bénévoles sont des hommes, 40 % ont un diplôme de niveau bac ou plus et seuls 9 % n'ont aucun diplôme. La meilleure intégration des femmes sur le marché du travail et l'augmentation du nombre de diplômées permettent de penser que le taux de bénévolat féminin devrait augmenter, dans la mesure où les tâches ménagères et éducatives seraient mieux partagées, les femmes avançant leur moindre disponibilité pour expliquer leur plus faible participation. En effet, l'engagement bénévole des femmes est identique à celui des hommes pour les niveaux de diplôme secondaire ou supérieur (Archambault, 2002), même si les champs associatifs des bénévoles varient selon le sexe.

## Femmes et gouvernance des associations : état des lieux

(9) *Insee première*, n° 946, février 2004.

D'après l'enquête 2002 sur les conditions de vie des ménages de l'Insee <sup>(9)</sup>, les dirigeants des associations sont majoritairement des hommes (dans 60 % des cas), même dans les associations où les femmes sont les plus nombreuses (à l'exception des associations de parents d'élèves). Le dirigeant associatif est également plus souvent diplômé du supérieur, appartient plus souvent aux couches aisées de la population et est plus souvent d'âge actif (il a entre 30 et 59 ans). En 2002, 20 % des adhérents hommes sont dirigeants, trésoriers, élus ou exercent des tâches administratives, tandis que ce n'est le cas que pour 14 % des adhérentes. De même, les hommes ont plus souvent des tâches d'animateur ou de formateur et les femmes sont plus souvent simples participantes ou bénéficiaires. Au total, 61 % de ces dirigeants et 63 % des animateurs sont des hommes, tandis que les femmes représentent 51 % des bénéficiaires. Les hommes sont plus particulièrement présents en tant que dirigeants dans les associations sportives (73 %) et dans les syndicats (72 %), tandis que l'on trouve les femmes dirigeantes surtout dans les associations de parents d'élèves (70 %), les clubs du troisième âge (47 %) et les associations culturelles (41 %), et l'on retrouve la même répartition pour les animateurs. Ces trois derniers types associatifs sont du reste ceux qui sont les plus « féminins » (respectivement 66 %, 62 % et 58 % de femmes participantes) <sup>(10)</sup>.

(10) Febvre et Muller, 2004b.

L'Insee constate par ailleurs entre 1983 et 1996 une croissance de l'implication des adhérents, y compris au niveau de la prise de responsabilité, qui concerne également les femmes. Ce qui est confirmé par le fait que le cumul d'adhésions diminue entre 1982 et 2002, tandis que le degré de participation augmente (21,3 % de prise de responsabilité chez les adhérents en 2002 contre seulement 18,4 % en 1982) tant chez les hommes que chez les femmes (Hély et Bernardeau-Moreau, 2006).

### Une présence faible, mais croissante des femmes aux fonctions de président

L'enquête conduite par le CES-Matisse en 2005 permet de cerner plus précisément le profil des trois premiers dirigeants de l'association que sont le président, le trésorier et le secrétaire<sup>(11)</sup>. Elle montre que 31 % des fonctions de président d'association étaient occupées par des femmes en 2005, contre 26 % en 2003, dans la précédente enquête du CES-Matisse sur les dirigeants associatifs. Les femmes sont relativement plus nombreuses aux fonctions de trésorier : 42 % des fonctions de trésorier sont occupées par des femmes en 2005. Les secrétaires d'association sont majoritairement des femmes. La comparaison entre les deux enquêtes semble donc montrer une tendance à l'augmentation de la part des femmes dans les instances dirigeantes des associations, même si ce rattrapage doit être apprécié avec prudence, les champs des deux enquêtes étant un peu différents (*tableau 1*). Si les hommes sont largement majoritaires dans les fonctions de président, les femmes sont plus souvent à la tête d'associations employeurs que sans salarié, du fait de leur forte présence dans des secteurs tels que l'action caritative ou sociale et la santé, qui comptent de nombreuses associations employeurs (*tableau 2*).

(11) Au total, l'échantillon est légèrement inférieur à 10 000 associations et les réponses concernent environ 27 000 dirigeants.

**Tableau 1**  
**Part de femmes dirigeantes en 2003 et 2005**

Enquêtes	Présidentes	Trésorières	Secrétaires	Dirigeantes
2003	26 %	40 %	55 %	39 %
2005	31 %	42 %	57 %	46 %

Source : enquêtes CES-Matisse, 2003 et 2005.

**Tableau 2**  
**Sexe du président**

	Associations sans salarié	Associations employeurs	Total
Président homme	70 %	64 %	69 %
Présidente femme	30 %	36 %	31 %
Total	100 %	100 %	100 %

Source : enquêtes CES-Matisse, 2005.

En effet, les secteurs d'activité sont assez différents pour les deux sexes : les fiefs masculins restent la chasse et la pêche (97 % de présidents), le sport (83 %) et les associations militantes (80 %). Les bastions féminins sont l'action sociale et l'humanitaire (47 % de présidentes), la santé (44 %), la culture et les loisirs (38 %) et l'éducation (36 %). Précisons que le poids des hommes dans les associations dites « militantes » est en partie lié au poids important des associations d'anciens combattants ou « patriotiques », qui représentent plus du tiers de celles-ci et comptent 96 % de présidents hommes. En revanche, les associations de parents d'élèves comptent autant de présidents hommes que de présidentes (tableau 3).

Par ailleurs, si l'on trouve plus de femmes dans les secteurs employeurs, les plus grosses associations en termes de nombre de salariés (plus de cinquante salariés) sont principalement dirigées par des hommes, tandis que les femmes sont plus nombreuses à la tête de celles qui comptent entre cinq et dix-neuf salariés, comme le montre le tableau 4.

Ainsi, le critère de la taille de l'association employeur apparaît comme discriminant, puisque dès le seuil de vingt salariés, les femmes sont moins nombreuses qu'en moyenne.

**Tableau 3**  
**Fréquence des présidentes selon le secteur en 2003 et 2005**

Secteurs d'activité	Présidentes enquête 2003	Présidentes enquête 2005
Humanitaire	34 %	47 %
Action sociale	52 %	47 %
Santé	36 %	44 %
Militantes	19 %	20 %
Education, formation, insertion	33 %	36 %
Chasse et pêche	–	3 %
Sports	15 %	17 %
Culture	28 %	38 %
Loisirs	31 %	38 %
Défense d'intérêts économiques	12 %	30 %
<b>Total</b>	<b>26 %</b>	<b>31 %</b>

*Lire : en 2003, 34 % des associations humanitaires sont présidées par des femmes, et ce chiffre passe à 47 % en 2005.*

*Source : enquêtes CES-Matise, 2003 et 2005.*

**Tableau 4**  
**Sexe du président selon la taille des associations employeurs**

	Président homme	Présidente femme	Total
1 à 4 salariés	66 %	34 %	100 %
5 à 9 salariés	59 %	41 %	100 %
10 à 19 salariés	60 %	40 %	100 %
20 à 49 salariés	68 %	32 %	100 %
50 salariés et plus	72 %	28 %	100 %
<b>Total</b>	<b>64 %</b>	<b>36 %</b>	<b>100 %</b>

Source : enquêtes CES-Matisse, 2005.

**Tableau 5**  
**Sexe des trois premiers dirigeants**

	Associations sans salarié	Associations employeurs	Total
<b>Hommes</b>	54 %	51 %	54 %
<b>Femmes</b>	46 %	49 %	46 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Source : enquêtes CES-Matisse, 2005.

### **Une parité presque complète pour les trois premiers dirigeants**

En ce qui concerne l'ensemble des trois premiers dirigeants, les différences entre hommes et femmes s'amenuisent, puisque les femmes représentent 46 % des dirigeants dans les associations sans salarié et 49 % dans les associations employeurs (*tableau 5*).

Les secteurs où les dirigeants restent très masculins sont les bastions masculins évoqués ci-dessus (surtout la chasse et la pêche, les militantes et un peu moins le sport), tandis que les dirigeantes femmes deviennent majoritaires dans le secteur sanitaire et social et l'action caritative (*tableau 6*).

On n'observe par ailleurs pratiquement pas de différences, pour l'ensemble des dirigeants, en fonction de la taille de l'association, comme c'est le cas pour les présidents. Cela s'explique par le fort taux de féminisation des postes de secrétaire (57 % de femmes), qui compense la plus faible féminisation des postes de trésorier (42 %). Cette féminisation des postes de

secrétaire est particulièrement forte dans les associations employeurs (63 %), quelle que soit la taille (cela va de 62 à 65 %) et en particulier dans l'action caritative, sanitaire et sociale, la culture et les loisirs. En revanche, le taux de trésoriers, qui est le même en moyenne dans les associations employeurs et sans salarié, décroît à partir de vingt salariés, comme pour les présidentes. Cela suggère que les postes de président et de trésorier sont des postes particuliers, investis d'un certain pouvoir, tandis que les postes de secrétaire sont moins décisionnaires et plus facilement laissés aux femmes, car souvent proches d'un secrétariat « classique » (tableaux 7, 8 et 9).

**Tableau 6**  
**Sexe des trois premiers dirigeants selon le secteur d'activité**

	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
Action caritative et humanitaire	46 %	54 %	100 %
Action sociale	47 %	53 %	100 %
Santé	48 %	52 %	100 %
Militantes	62 %	38 %	100 %
Education, formation, insertion	52 %	48 %	100 %
Chasse et pêche	88 %	12 %	100 %
Sports	59 %	41 %	100 %
Culture	50 %	50 %	100 %
Loisirs	50 %	50 %	100 %
Défense d'intérêts économiques	55 %	45 %	100 %
Autres	55 %	45 %	100 %
<b>Total</b>	<b>54 %</b>	<b>46 %</b>	<b>100 %</b>

Source : enquête CES-Matisse, 2005.

**Tableau 7**  
**Sexe du trésorier**

	<b>Associations sans salarié</b>	<b>Associations employeurs</b>	<b>Total</b>
<b>Hommes</b>	58 %	57 %	58 %
<b>Femmes</b>	42 %	43 %	42 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Source : enquête CES-Matisse, 2005.



**Tableau 8**  
**Sexe du secrétaire**

	Associations sans salarié	Associations employeurs	Total
<b>Hommes</b>	44 %	37 %	43 %
<b>Femmes</b>	56 %	63 %	57 %
<b>Total</b>	100 %	100 %	100 %

Source : enquête CES-Matisse, 2005.

**Tableau 9**  
**Sexe du trésorier selon la taille des associations employeurs**

	Hommes trésoriers	Femmes trésorières	Total
1 à 4 salariés	56 %	44 %	100 %
5 à 9 salariés	55 %	45 %	100 %
10 à 19 salariés	57 %	43 %	100 %
20 à 49 salariés	60 %	40 %	100 %
50 salariés et plus	72 %	28 %	100 %
<b>Total</b>	57 %	43 %	100 %

Source : enquête CES-Matisse, 2005.

### **Les présidentes : plus jeunes, enseignantes, employées ou inactives**

Le profil des présidentes diffère de celui des présidents : les présidentes sont plus souvent enseignantes ou employées, inactives ou à la recherche d'un emploi, plus jeunes (24 % ont moins de 46 ans, contre 19 % des hommes) et moins souvent retraitées (37 % des présidentes, contre 49 % des présidents) [tableaux 10 et 11]. Elles ont également moins d'ancienneté dans leur fonction de présidente, ce qui est logique étant donné la « jeunesse » plus grande de leurs associations, que nous verrons par la suite. En revanche, elles ont autant participé à la création de l'association que les présidents (39 % des cas). L'enquête de 2003 montrait par ailleurs que 45 % (et la moitié en 2005) des « bureaux » – qui désignent ici les trois premiers dirigeants de l'association que sont le président, le trésorier et le secrétaire – présidés par des femmes étaient non mixtes, c'est-à-dire que les fonctions de trésorier et de secrétaire, étaient également tenues par des femmes (contre 37 % pour leur équivalent chez les hommes), ce qui indique une plus grande propension des femmes à rester entre elles (Tabariés, Tchernonog, 2005). La présence plus fréquente d'inactives à la tête des bureaux non mixtes

laissait du reste supposer que c'était pour elles la modalité la plus facile pour accéder aux responsabilités, même si elles restaient alors cantonnées dans certains secteurs d'activité. En 2005 également, les inactives et les employées sont plus présentes à la tête des bureaux non mixtes (respectivement 20 % et 36 %).

Si les catégories supérieures sont bien représentées et même surreprésentées à la tête des associations, il apparaît, malgré la présence des femmes de la catégorie employées, que les catégories modestes (employés et ouvriers)

**Tableau 10**  
**CSP\* du président selon le sexe**

	Présidents	Présidentes	Ensemble
Agriculteurs	2 %	2 %	2 %
Chefs d'entreprise	8 %	3 %	6 %
Professions libérales, cadres supérieurs	25 %	17 %	23 %
Cadres moyens	29 %	18 %	26 %
Enseignants	11 %	24 %	15 %
Employés	17 %	33 %	22 %
Ouvriers	7 %	2 %	5 %
Etudiants	1 %	1 %	1 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

\* Ou CSP d'origine lorsqu'il s'agit de retraités.

Source : enquête CES-Matisse, 2005.

**Tableau 11**  
**Age des présidents selon le sexe**

	Présidents	Présidentes	Total
18 à 35 ans	6 %	8 %	7 %
36 à 45 ans	13 %	16 %	14 %
46 à 55 ans	21 %	24 %	22 %
56 à 65 ans	25 %	25 %	25 %
Plus de 65 ans	35 %	27 %	32 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Source : enquête CES-Matisse, 2005.

sont nettement sous-représentées. En particulier, les ouvriers restent les grands absents, malgré la présence d'un certain nombre d'entre eux à la tête d'associations sportives et de loisirs. Ainsi, 42 % des présidents sont (ou étaient) cadres moyens ou supérieurs (contre 26 % dans la population totale), 15 % enseignants (contre 3,4 %) et 8 % professions libérales (contre 1,5 %), 6 % chefs d'entreprise, ce qui représente au total plus des deux tiers des présidents. En revanche, 22 % des présidents sont employés (contre 26,7 %) et 5 % seulement sont ouvriers (contre 23,5 %). Il est à noter cependant que les employés hommes sont surreprésentés (alors qu'ils sont peu nombreux dans la population totale), tandis que les employées femmes sont sous-représentées (alors qu'elles sont très nombreuses dans la population totale). En conclusion, la concentration des présidents dans le haut de la hiérarchie sociale est manifeste, en particulier pour les hommes.

**Les associations dirigées par des femmes : plus tournées vers les populations vulnérables et l'action de proximité, la culture et les loisirs**

Ces associations dirigées par les femmes diffèrent en premier lieu pour le secteur d'activité. En effet, on retrouve l'essentiel des présidentes dans la culture (23 %) et les loisirs (22 %), et secondairement dans le sport, le militantisme, l'action sociale et la santé, quand le plus grand nombre de présidents se retrouvent dans le sport (27 %) et le militantisme (18 %), suivis de près par la culture (17 %) et les loisirs (15 %) [tableau 12].

**Tableau 12**  
**Répartition des présidents selon le sexe et le secteur d'activité**

	Présidents	Présidentes	Total
Humanitaire	3 %	6 %	4 %
Action sociale	4 %	8 %	5 %
Santé	4 %	8 %	6 %
Militantes	18 %	10 %	15 %
Education, formation, insertion	4 %	5 %	4 %
Chasse et pêche	3 %	—	2 %
Sports	27 %	13 %	22 %
Culture	17 %	23 %	19 %
Loisirs	15 %	22 %	18 %
Défense d'intérêts économiques	4 %	4 %	4 %
Autres	1 %	1 %	1 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Source : enquête CES-Matisse, 2005.

Ensuite, les associations dirigées par des femmes gèrent plus souvent des petits budgets (70 % gèrent moins de 10 000 euros, contre 65 % pour les hommes) et ont une aire d'intervention plus étroite (64 % ne s'adressent qu'au quartier ou à la commune, contre 58 % pour les hommes). Les bénéficiaires des associations dirigées par des femmes sont plus souvent des personnes vulnérables ou en difficulté, des enfants ou des personnes âgées, tandis que les associations dirigées par les hommes s'adressent plus souvent à des publics de chômeurs ou à des publics indifférenciés, ce qui est en lien, bien évidemment, avec la structure sectorielle.

## Une approche des évolutions structurelles et sociétales

### L'évolution dans le temps des différents types d'associations : une évolution favorable aux femmes ?

Ces évolutions peuvent être appréhendées par la date de création de l'association, qui permet de repérer l'évolution dans le temps des différents types et caractéristiques des associations (*tableau 13*). Il ne faut pas oublier que les évolutions structurelles du monde associatif sont dépendantes, pour une part et dans certains domaines, des politiques menées par les pouvoirs

**Tableau 13**  
**Répartition des secteurs d'activité en fonction de la date de création**

	Avant 1960	1961-1970	1971-1980	1981-1990	1991-2000	Après 2000	Total
Humanitaire	3 %	2 %	3 %	4 %	4 %	3 %	4 %
Action sociale	5 %	6 %	5 %	5 %	6 %	5 %	5 %
Santé	5 %	9 %	6 %	5 %	5 %	6 %	6 %
Militantes	24 %	16 %	14 %	10 %	14 %	15 %	15 %
Education, insertion	2 %	2 %	2 %	5 %	5 %	6 %	4 %
Chasse, pêche	7 %	4 %	1 %	1 %	1 %	–	2 %
Sports	24 %	25 %	26 %	25 %	19 %	19 %	22 %
Culture	13 %	15 %	14 %	22 %	24 %	22 %	19 %
Loisirs	13 %	15 %	26 %	18 %	17 %	18 %	18 %
Economie, développement local	3 %	4 %	2 %	4 %	4 %	5 %	4 %
Autres	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
<b>Total</b>	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : enquête CES-Matisse, 2005.

publics, qu'ils soient locaux ou non. En particulier, le secteur sanitaire et social s'est fortement développé dans les années 70 sous l'impulsion des pouvoirs publics. Nous nous appuyerons sur les deux enquêtes (2000 et 2005) pour observer les évolutions de structure.

La comparaison des structures d'activité des associations dans les deux enquêtes montre qu'il n'y a pas eu de changement structurel majeur entre 2000 et 2005. En ce qui concerne l'évolution de la structure par âge de l'association, les deux enquêtes montrent des évolutions parallèles, à un ou deux cas près. En effet, dans les deux échantillons, les associations culturelles, d'éducation, de défense des intérêts économiques et les associations militantes voient leur part s'accroître avec la jeunesse de l'association, tandis que trois autres secteurs voient leur part diminuer : les sports, les loisirs, la chasse et la pêche. Plus de 80 % des associations d'éducation, de formation et d'insertion ont été créées après 1980, 73 % des culturelles, 57 % des associations sportives, 53 % des militantes. Ces évolutions sont-elles favorables aux femmes ? En partie oui, puisque deux de ces secteurs sont plutôt féminins (la culture et l'éducation) ; en partie non, puisque deux secteurs sont plutôt masculins (la défense d'intérêts économiques et le militantisme). Idem pour les secteurs en perte de vitesse. Il est donc difficile de se prononcer sur la question d'une évolution structurelle favorable aux femmes, sauf à considérer que l'évolution positive des associations culturelles, qui représentent près de 20 % du monde associatif, suffirait à favoriser la montée observée des femmes dans les associations, ce qui peut être discuté.

### **L'évolution des profils des présidents : quels liens avec les évolutions sociétales ?**

Le profil des présidents évolue en fonction de la date de création (*tableaux 14, 15 et 16*). Les associations les plus récentes (créées après 2001) sont un peu plus souvent dirigées par des employés et secondairement par des professions libérales et des étudiants. Ces catégories sont plutôt en croissance dans la population globale, ce qui justifie leur plus forte participation à la présidence des associations. D'autres CSP voient en revanche diminuer leur participation relative : les cadres moyens et supérieurs, les enseignants, les ouvriers (ces derniers étaient déjà faiblement représentés) et les agriculteurs. Or, si les agriculteurs et les ouvriers sont des catégories en diminution dans la population globale, ce n'est pas le cas des cadres moyens et supérieurs. Ainsi, leur moindre part dans les présidences reflète sans doute une évolution sociétale que l'on peut qualifier d'ouverture ou de « démocratisation ». Ces évolutions concernent à la fois les hommes et les femmes. Par ailleurs, si la part des retraités diminue avec la jeunesse de l'association et si la part des actifs augmente, on observe également une croissance de celle des inactifs et des chômeurs, tant chez les femmes que chez les hommes. Les fonctions dirigeantes s'ouvrent à des catégories plus variées dans les associations les plus récentes, ce qui est corroboré par l'âge des présidents ou des dirigeants, qui diminue avec la jeunesse de l'association.

Ainsi, l'âge de l'association apparaît lié à une structure de gouvernance : plus l'association est ancienne, plus sa structure dirigeante est « traditionnelle » ; plus elle est jeune, plus sa structure est « moderne ». L'ancienneté des présidents, en particulier des hommes, reflète cette absence de renouvellement des dirigeants dans les plus anciennes associations : 14 % des créateurs des associations qui existent depuis les années 60 sont encore présidents en 2005.

**Tableau 14**  
**Age du président selon la date de création**

	<b>18 à 35 ans</b>	<b>36 à 45 ans</b>	<b>46 à 55 ans</b>	<b>56 à 65 ans</b>	<b>65 ans et plus</b>	<b>Total</b>
Avant 1960	3 %	11 %	17 %	25 %	44 %	100 %
1961 à 1970	5 %	11 %	21 %	29 %	34 %	100 %
1971 à 1980	4 %	10 %	20 %	24 %	42 %	100 %
1981 à 1990	5 %	13 %	23 %	28 %	31 %	100 %
1991 à 2000	7 %	16 %	24 %	26 %	27 %	100 %
Après 2000	16 %	20 %	23 %	22 %	19 %	100 %
<b>Total</b>	<b>7 %</b>	<b>14 %</b>	<b>22 %</b>	<b>25 %</b>	<b>32 %</b>	<b>100 %</b>

Source : enquête CES-Matisse, 2005.

**Tableau 15**  
**CSP\* du président selon la date de création**

	<b>Avant 1960</b>	<b>1961 à 1970</b>	<b>1971 à 1980</b>	<b>1981 à 1990</b>	<b>1991 à 2000</b>	<b>Après 2000</b>	<b>Total</b>
Agriculteurs	4 %	3 %	3 %	2 %	1 %	1 %	2 %
Professions libérales	6 %	6 %	5 %	7 %	8 %	10 %	7 %
Chefs d'entreprise	9 %	7 %	5 %	6 %	6 %	6 %	6 %
Cadres supérieurs	16 %	19 %	16 %	16 %	16 %	13 %	16 %
Cadres moyens	29 %	27 %	27 %	27 %	25 %	21 %	26 %
Enseignants	12 %	13 %	15 %	17 %	16 %	15 %	15 %
Employés	18 %	17 %	22 %	20 %	22 %	27 %	22 %
Ouvriers	6 %	8 %	7 %	5 %	5 %	4 %	5 %
Etudiants	—	—	—	—	1 %	3 %	1 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

\* Ou CSP d'origine lorsqu'il s'agit de retraités.

Source : enquête CES-Matisse, 2005.

**Tableau 16**  
**Statut d'activité du président selon la date de création**

	Avant 1960	1961 à 1970	1971 à 1980	1981 à 1990	1991 à 2000	Après 2000	Total
Actif	38 %	43 %	39 %	45 %	49 %	55 %	45 %
Retraités	56 %	51 %	53 %	47 %	41 %	32 %	46 %
Chômeurs	1 %	1 %	1 %	2 %	2 %	5 %	2 %
Inactifs	5 %	5 %	7 %	6 %	8 %	8 %	7 %
<b>Total</b>	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : enquête CES-Matisse, 2005.

### **Les jeunes associations : un accès plus facile des femmes, des jeunes et des différentes catégories sociales aux fonctions de dirigeants**

Les jeunes associations, créées après 2001, présentent un profil qui diffère en général de celui des autres associations. À côté d'un effet évident lié au cycle de vie de l'association, une évolution plus sociétale s'exerce. Les jeunes associations peuvent être considérées comme représentatives d'une évolution du monde associatif, ce qui laisse penser que la place des femmes et des jeunes en tant que dirigeants va continuer d'augmenter. Les différences attendues concernent le nombre de salariés, le nombre de bénévoles, le budget, la taille, l'aire d'intervention, la propriété des locaux, ainsi que l'âge des dirigeants et leur statut d'activité. Il s'avère que les très jeunes associations les présentent bien, que ce soit la moindre envergure ou la jeunesse des dirigeants et leur statut d'actifs. Le fait que la plupart des présidents (86 %), trésoriers (69 %) et secrétaires (64 %) aient été fondateurs est aussi très attendu.

Les différences moins attendues concernent le sexe (*tableau 17*) et la CSP des dirigeants, les bénéficiaires, l'ouverture de l'association, la non-mixité des bureaux (*tableau 18*), c'est-à-dire des critères qui pourraient refléter des évolutions sociétales. Nous avons observé précédemment une augmentation des catégories employés, professions libérales et étudiants parmi les présidents, ainsi que des chômeurs dans les très jeunes associations. On observe aussi un taux plus élevé de femmes présidentes (38 % contre 31 % en moyenne) et de femmes dirigeantes (49 % contre 46 %). De même, la catégorie de bénéficiaires « Publics en difficulté » ou « Personnes vulnérables » apparaît plus fréquemment dans les jeunes associations.

La variable qui demeure la plus discriminante entre les associations créées après 1990 et les plus anciennes est le pourcentage de femmes présidentes et dirigeantes, avec l'âge et l'activité des dirigeants. L'augmentation de la place des actifs, des inactifs et des chômeurs dans les très récentes

associations reflète la montée des femmes et des jeunes. Les hommes sont au demeurant dans ce type d'associations plus souvent jeunes (18-35 ans) que les femmes, qui appartiennent plus souvent à la tranche 36-45 ans. De plus, la part croissante de bureaux purement féminins dans les associations récentes montre le lien qu'il y aurait entre la création d'une association par une femme et le fait d'en être la dirigeante. Les présidentes ont en effet moins d'ancienneté dans ce poste que les présidents. Si un quart environ des présidents ont une ancienneté comprise entre cinq et dix ans, 58 % des femmes ont moins de cinq ans d'ancienneté (contre 46 % des hommes) et 29 % des hommes ont plus de dix ans d'ancienneté (contre 18 % des femmes). Ces résultats sont très semblables à ceux de l'Insee, qui montrent que 56 % des dirigeants ont plus de cinq ans d'ancienneté<sup>(12)</sup>. Rappelons que les présidents sont plus souvent retraités que les présidentes (49 %, contre 37 % de présidentes retraitées) et que ces retraités ont généralement une plus grande ancienneté que les actifs à la tête des associations.

Les ouvriers sont encore moins nombreux dans les très jeunes associations ; ils ont cependant tendance à être moins mal représentés dans les bureaux purement masculins (10 % contre 5 % en moyenne), de même que les étudiants et les chefs d'entreprise.

Ainsi, si l'on ne peut pas juger de l'impact des évolutions structurelles du monde associatif sur l'accès des femmes aux postes dirigeants du fait de la diversité de ces évolutions, qui concernent à la fois les hommes et les femmes, il apparaît en revanche une lente montée des femmes dans les associations créées depuis les années 70, avec une accélération de leur présence dans les associations les plus récentes, qui témoigne d'une ouverture plus grande de celles-ci non seulement aux femmes, mais aussi aux jeunes et à des CSP plus diversifiées. La présence des femmes passe aussi souvent par un refus de la mixité des bureaux, qui semble favorable à leur accession à des postes de responsabilité, même s'il les confine à certains secteurs.

(12) Cf. Febvre et Muller, 2004b.

**Tableau 17**  
**Sexe des présidents selon la date de création de l'association**

	Présidents	Présidentes	Total
Avant 1960	83 %	17 %	100 %
De 1961 à 1970	76 %	24 %	100 %
De 1971 à 1980	67 %	33 %	100 %
De 1981 à 1990	68 %	32 %	100 %
De 1991 à 2000	66 %	34 %	100 %
Après 2000	62 %	38 %	100 %
<b>Total</b>	69 %	31 %	100 %

Source : enquête CES-Matisse, 2005.



**Tableau 18**  
**Type de bureau selon la date de création**

	H. pdt Bureau non mixte	H. pdt Bureau mixte	F. pdte Bureau mixte	F. pdte Bureau non mixte	Total
Avant 1960	42 %	41 %	9 %	8 %	100 %
1961 à 1970	36 %	41 %	13 %	10 %	100 %
1971 à 1980	25 %	42 %	15 %	18 %	100 %
1981 à 1990	23 %	45 %	17 %	15 %	100 %
1991 à 2000	23 %	44 %	16 %	17 %	100 %
Après 2000	21 %	41 %	20 %	18 %	100 %
<b>Total</b>	27 %	43 %	15 %	15 %	100 %

Source: enquête CES-Matisse, 2005.

Les anciennes associations étant souvent « verrouillées » par leurs dirigeants historiques, il s'avère plus facile pour les femmes, les jeunes et les catégories populaires de créer de nouvelles associations pour accéder aux responsabilités. Le renouvellement des dirigeants passe ainsi plutôt par la création d'associations nouvelles, plus tournées vers les préoccupations d'aujourd'hui, comme l'éducation, le chômage, le développement local. La création d'associations tend à modifier peu à peu le profil des dirigeants associatifs, tant sur le plan de l'âge que du genre et de la CSP: plus du tiers des très jeunes associations sont dirigées par des moins de 45 ans et par des femmes, tandis que plus du quart le sont par des employés et 5 % par des chômeurs. Et cela d'autant plus que les dirigeants ont une forte tendance à se coopter et donc à se ressembler (par la CSP, l'âge ou le sexe) [Tchernonog, 2007].

### Synthèse: typologie des associations

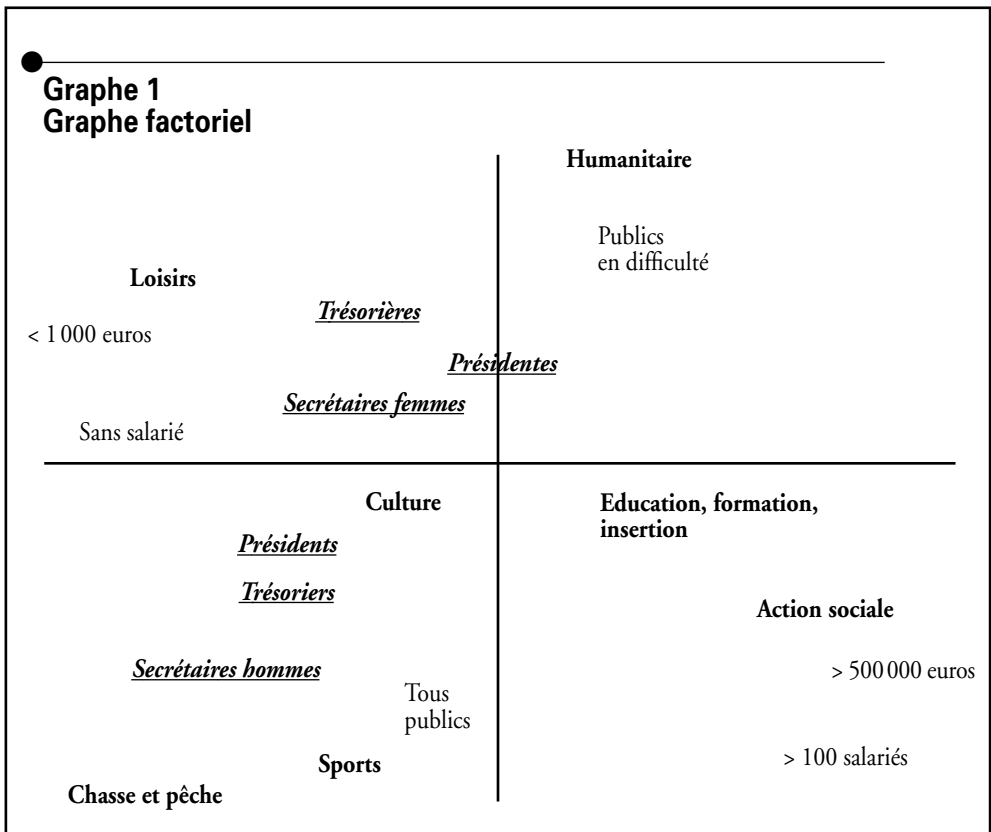
Une analyse factorielle des données a été effectuée à partir des variables de l'enquête de 2005 (secteurs d'activité des associations, populations bénéficiaires, taille des associations, genre des dirigeants). Les inerties portées par les deux premiers axes sont de 14 % et 8,5 %, soit en cumulé 22,5 % de l'inertie totale du nuage expliquée par les deux premiers axes, ce qui est élevé compte tenu du nombre de modalités (52).

La structuration du champ s'effectue de la façon suivante, autour des deux premiers axes.

- L'axe horizontal (*graphe 1*) est celui de la taille de l'association et du degré de professionnalisation: il oppose les petites associations sans salarié, qui se situent à gauche, aux associations employeurs, de grande taille, avec de nombreux salariés, qui se situent à l'extrémité droite.

• L'axe vertical est celui du degré d'ouverture de l'association : il oppose les associations qui s'adressent à leurs membres (sports, culture, loisirs), situées dans le bas de l'axe, aux associations dont l'activité est orientée vers des publics vulnérables ou en difficulté, situées dans le haut de l'axe à droite.

La lecture du graphe factoriel nous montre que la différenciation des gouvernances selon le genre est visible dans les quadrants gauches du graphique, c'est-à-dire du côté des associations de petite taille. Les associations dans lesquelles les femmes sont nombreuses à occuper les fonctions de présidentes et plus généralement de dirigeantes se trouvent dans le quadrant supérieur gauche du graphique, c'est-à-dire du côté des associations qui développent des actions en direction de publics en difficulté. Les associations dans lesquelles le président et les principaux dirigeants sont surtout des hommes se situent dans le quadrant inférieur gauche, du côté des associations sportives, de chasse et de pêche ou culturelles. Les grandes associations très professionnalisées sont situées à l'extrémité droite du graphe factoriel, c'est-à-dire qu'elles se trouvent éloignées des associations dont la gouvernance est sexuée.



**Tableau 19**  
**Poids et profil des quatre grands types d'associations**

Type masculin (39 %)	Type plutôt féminin (42 %)	Type humanitaire (6 %)	Type institutionnel (13 %)
Chasse, pêche, sports, militantes	Culture, loisirs, éducation	Actions en direction de personnes en détresse	Action sociale, éducation, formation
Petites associations sans salarié	Petites associations sans salarié	Employeurs et sans salarié	Employeurs grandes et moyennes
Dirigeants hommes 72 % femmes 28 %	Dirigeants hommes 42 % femmes 58 %	Dirigeants hommes 50 % femmes 50 %	Dirigeants hommes 51 % femmes 49 %
Présidents 96 %	Présidentes 52 %	Présidents 58 %	Présidents 65 %
60 % bureaux hommes	27 % bureaux femmes	17 % bureaux hommes 18 % bureaux femmes	20 % bureaux hommes 16 % bureaux femmes

Les méthodes de classification appliquées à l'échantillon conduisent à distinguer quatre grands types d'associations (*tableau 19*). Le premier type, le « type masculin », qui représente 39 % du nombre total d'associations, est un type dans lequel les femmes apparaissent exclues de la gouvernance : les hommes représentent 96 % des présidents et 72 % des dirigeants ; 60 % des bureaux ne comptent que des hommes. Le deuxième type, le « type plutôt féminin », associe des dirigeants des deux genres, même si les femmes y sont majoritaires. Dans les deux derniers types, la répartition des postes de dirigeants apparaît équilibrée, malgré la prédominance des hommes aux fonctions de président.

## Conclusion

Le constat peut être fait des très fortes disparités entre hommes et femmes dans le secteur associatif et particulièrement dans les postes de président, qui sont très majoritairement occupés par des hommes.

Il est difficile de se prononcer sur le rôle des évolutions structurelles du monde associatif dans le léger rattrapage observé. Cependant, il apparaît que ce rattrapage résulte moins d'un renouvellement des instances dirigeantes des associations plus anciennes que d'évolutions sociétales qui aboutissent, parallèlement à la montée de la participation à la vie associative des

femmes, des jeunes et des non-diplômés, à la création d'associations par des catégories plus variées qu'auparavant. En effet, les femmes, mais aussi les jeunes, les employés, les étudiants et les inactifs participent plus activement à la création d'associations dans des secteurs plus en phase avec les préoccupations d'aujourd'hui (l'éducation, l'humanitaire, le chômage, la défense des droits et le développement local) qu'avec celles d'hier (le sport, la chasse et la pêche, les loisirs et l'action sociale). Mais les évolutions observées sont lentes.

L'autre constat qui peut être fait est celui de la forte homogénéité des dirigeants qui résulte de leur tendance à se coopérer. ●

## Bibliographie

**Archambault E.** (2002), « Le travail bénévole en France et en Europe », *Revue française des affaires sociales*, vol. 56, n° 4, décembre, p. 13-36. *Femmes et hommes, regards sur la parité*, édition 2004, Insee références.

**Colin C. et alii** (2005), « La parité à pas comptés », *Insee première*, n° 1006, mars 2005.

**Crenner E.** (1997), « Le milieu associatif de 1983 à 1996 », *Insee première*, n° 542, septembre 1997.

**Febvre M. et Muller L.** (2003), « Une personne sur deux est membre d'une association en 2002 », *Insee première*, n° 920, septembre 2003.

**Febvre M. et Muller L.** (2004a), « La vie associative en 2002, 12 millions de bénévoles », *Insee première*, n° 946, février 2004.

**Febvre M. et Muller L.** (2004b), « Vie associative et bénévolat en 2002, tableaux issus de l'enquête PCV "Vie associative" et des indicateurs sociaux », série des documents de travail de la Direction des statistiques démographiques et sociales, février.

**Hély M. et Bernardeau-Moreau D.** (2006), « L'évolution du profil des dirigeants bénévoles. Analyse secondaire des enquêtes Insee Contacts 82-83 et Vie associative 2002 », communication au II<sup>e</sup> congrès de l'Association française de sociologie, Bordeaux, 5-8 septembre.

**Loisel J.-P.** (1999), *Les Français et la vie associative*, Credoc, collection des rapports, n° 201.

**Prouteau L. et Wolff F.-C.** (2002), « La participation associative au regard des temps sociaux », *Economie et Statistique*, n° 352-353.

**Secrétariat d'Etat à la Culture, service des études et de la recherche** (1974), *Pratiques culturelles des Français*, Paris, décembre, 2 tomes.

**Tabariés M. et Tchernonog V.** (2005), « La non-mixité des bureaux, reflet de centres d'intérêt différents ou modalité d'accession aux responsabilités pour les femmes? », *Recma*, n° 297, p. 60-81.

**Tchernonog V.** (2004), « Quels acteurs dans les associations? Premières données sur les dirigeants bénévoles et sur les bénéficiaires », *Recma*, n° 292, p. 9-41.

**Tchernonog V.** (2007), *Rapport sur l'état du monde associatif en 2005*, à paraître.